

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 20 décembre 2007

N° 2007-26

Nombre de délégués en exercice :	17	L'an deux mil sept, le 20 décembre 2007 à seize heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	10	
Date de la convocation :	11 décembre 2007	

Présents : MM. ANDRIEU, ASTRUC, CAMBON, GARRIGUES, GUIRBAL, MASSAT, MOIGNARD, QUEREILHAC, ROSET et ROUCOLLE.

Absents excusés : MM. COLLIN, DAGEN, MOUNIE, NONORGUES, PLAGES, SAUTEDE et STEIN.

Assistaient à la séance : M. BONSANG (CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron),
M. LARREY (Payeur Départemental),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Compétences optionnelles : Acquisition d'une BOM pour le service de collecte de Nègrepelisse.

Dans le cadre des transferts de compétences optionnelles, le Syndicat Départemental assure la gestion du service de collecte sur le territoire de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron et le Comité Syndical est donc amené à prendre certaines décisions concernant la gestion de ce service.

A ce titre, le Président propose de l'autoriser à lancer une consultation en vue de conclure un marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert prévue par le Code des Marchés Publics pour le renouvellement d'un camion-benne de collecte, cet investissement s'inscrivant dans le cadre de la modernisation du service sur ce secteur avec l'extension de la zone de collecte en porte à porte notamment.

REÇU A LA PREFECTURE
LE 28 DEC. 2007

*
**

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

-d'autoriser le Président à lancer une consultation pour le renouvellement d'un camion-benne de collecte dans les conditions exposées ci-dessus

ACTE ADMINISTRATIF NON EXECUTOIRE

DU SERVICE DE TRANSPORT AU

REPRESENTANT DE L'ETAT LE 28 DEC 2007

ET DE SA RELEVATION LE 28 DEC 2007

Montauban, le

31 DEC 2007

LE PRESIDENT,

Jean CAMBON

Fait et délibéré,

Les- jour- mois et an que dessus,

Le Président,

Jean CAMBON

REÇU A LA PREFECTURE

LE 28 DEC 2007